

Optimiser l'ombrage à l'aide de filets

Description de l'action

De quoi parle-t-on ? L'ombrage des vignes a pour objectif de réduire la température au sein de la vigne et limiter ainsi les pertes d'eau conséquentes de l'augmentation des températures et de l'intensification des vagues de chaleur. Non exposés aux radiations directes, les raisins ne subissent pas de brûlures. L'ombrage permet d'économiser de l'eau d'irrigation et de retarder la maturation, tout en essayant de ne pas impacter le rendement.

Quelle en est la finalité ? Installer des filets d'ombrages mono-rang verticaux dans les vignes fortement exposées à des températures hautes, voire très hautes.

Coût de l'action

Quelques éléments de chiffrage 4000 euros / ha

Aides financières existantes Contrat de transition
AAP France AgriMer contre les aléas climatiques
Aide Département de Vaucluse pour les jeunes agriculteurs

Analyse rapide de l'action

Avantages Economie d'eau.
Baisse du rayonnement direct.
Limite l'accumulation en sucres des raisins et la photosynthèse.
Peu d'impacts sur le poids, la couleur, les paramètres organoleptiques des vins.
Maintien plus tardif de la croissance végétative et récolte retardée (décalage de la maturité).

Limites Coût.
Pas de retour sur le long-terme.
Vigilance sur l'effet cumulatif de l'ombrage sur plusieurs millésimes.
Affiner les connaissances sur la période de pose (pré-floraison, nouaison, véraison).
Les vins issus des vignes ombrées sont moins acides et colorés.

Echelle d'application de l'action		Niveau de facilité de mise en œuvre		Retour d'expérience sur la technique
Exploitation	X	Au niveau financier	Difficile	Quelques années
Groupe d'agriculteurs		Au niveau technique	Difficile	
Territoire		Système de culture concerné		Niveau de validation de l'action
Région		Viticulture		Action opérationnelle X
				Action à expérimenter

Type d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'action

Conseil	X	Information	X
Formation	X	Expérimentation - démonstration	X

Public cible de la fiche

Agriculteurs	X
Conseillers	
Expérimentateurs	

Ressources Chambre d'Agriculture de Vaucluse, AREDVI

Date 05/02/2024

Contact contact@paca.chambagri.fr